



Installateur/trice Dépanneur/se en Plomberie

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Denis

Diplôme visé :

Attestation de formation :

- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
- Habilitation électrique

Durée de la formation

4 mois / 525 h

En centre

406 h

En entreprise

119 h



Métier

L'installateur/trice dépanneur/se en plomberie installe des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation neuf ou en rénovation. Sa mission consiste à poser les conduites et d'installer les canalisations de gestion des eaux usées de même que de poser la robinetterie et les équipements sanitaires (douche, baignoire, éviers, WC, lavabos etc). L'installation comprend généralement les canalisations, évacuations, raccordements et alimentations essentiels au fonctionnement adéquat des appareils sanitaires. Il/elle assure également les activités de dépannage : diagnostic de la panne ou du défaut, recherche des causes, réparation (fuites, soudage etc..) et contrôle de l'installation après l'intervention. Selon l'importance des travaux, il/elle travaille seul/e ou en équipe. Ces activités nécessitent une bonne condition physique pour opérer dans des postures inconfortables et transporter et manipuler parfois des charges lourdes. En contact avec la clientèle, l'installateur/trice dépanneur/se en plomberie doit avoir le sens du service et des qualités relationnelles. Le permis de conduire est fortement recommandé pour ce travail.

Objectifs de la formation

- « Réaliser des installations sanitaires de bâtiment »
Bloc de compétences du Titre Professionnel « Installateur/trice en Thermique et Sanitaire » RNCP1805 (date d'effet le 03/03/2021)
- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.
- Effectuer un diagnostic et les travaux de réparation pour assurer le bon fonctionnement des appareils sanitaires.

Compétences transversales :

- Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réaliser des installations sanitaires de bâtiment et les travaux de dépannage dans le respect des règles de sécurité



Les aptitudes requises

- Habileté manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision
- Ne pas souffrir du dos

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Installateur/trice Dépanneur/se en Plomberie

Suite de parcours

- Formation complémentaire :
 - Installateur/trice Thermique et Sanitaire

Financement

- La formation est cofinancée par l'Etat et la Région Réunion.

Indicateur

Nouvelle formation

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80
www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	0,4	14
Module 1 : Socle de savoir de base professionnels	1	35
Module 2 : Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitations	3	105
Module 3 : Installer des équipements de production d'eau chaude dans des locaux d'habitation	3	105
Module 4 : Effectuer des travaux courants d'entretien et d'aménagement sur un circuit composant une installation électrique	2	70
Module 5 : Effectuer la réparation d'appareils sanitaires et le remplacement d'installations détériorées	2	70
Période en entreprise	3,4	119
SST / Habilitation électrique / Session d'examen	1,2	42

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales au port de charges lourdes.



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen (FSE+).

